

**Point de Priorité pour la 62^e Session de l'Assemblée générale,
Suivi des mesures visant à réaliser les objectifs du Millénaire pour le
développement (M ! "**

Le 8 septembre 2007, les dirigeants du monde (y compris le Sommet de Millénaire, l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies et de nombreux autres) ont adopté la Déclaration de Millénaire dans laquelle, entre autres, ils ont pris solennellement l'engagement de ne pas laisser personne être laissé pour compte. Ils ont également convenu de consacrer 100 milliards de dollars supplémentaires par an à l'éducation, à la santé et à l'égalité des sexes, à la réduction de la mortalité infantile et à l'amélioration de la santé maternelle.

9 -ette /in\$. 'it o 2e-ti/s de d(1e%oppement\$ de l'ant :t!e atteints d'i-i) "#;<\$ ont (t(/i=(s >

- :8 #éducation de l'extrême pauvreté et de la faim ? (d'ici de moitié (la population de la population dont le tiers est indigent) dans les pays en développement et la population de la population, l'isolement de la région
- "8 Assurer l'éducation primaire pour tous ? permettre) tous les enfants d'acquiescer à l'éducation primaire de base
- B8 Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ? donner aux femmes de plus en plus de possibilités (économiques, sociales et politiques) de participer à la prise de décision dans les affaires publiques et locales
- C8 #réduire la mortalité infantile ? (d'ici de moitié (le nombre de décès de moins de 5 ans)
- <8 Améliorer la santé maternelle

